



Bulletin Officiel

N°6535 Jeudi 03 Février 2022

www.cmf.tn27^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA-

2

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

STIA (EN LIQUIDATION)

11

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIÉTÉ ADVANCED e-TECHNOLOGIES -AcTECH-

12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIÉTÉS & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 28/01/2022)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRÊTÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021

- SICAV AXIS TRESORERIE
- SICAV BNA
- SICAV CROISSANCE
- SICAV RENDEMENT

AVIS DU CMF

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2021, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL
ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES « STA »**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA ».

Dans le cadre du prospectus, la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Réserver deux sièges au Conseil d'Administration au profit d'administrateurs indépendants ;
- Réserver un siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs d'actions « STA » acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Epargne ;
- Se conformer aux obligations prescrites par la réglementation en vigueur de Tunisie Clearing ;
- Actualiser ses prévisions, chaque année, sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau de son rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, les actionnaires actuels de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Par ailleurs, Monsieur Nouri CHAABANE, actionnaire de référence de la STA détenant 41,83% du capital de la société après l'ouverture du capital, s'est engagé :

- à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse ;

- à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation du Business Plan de la STA.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES « STA » AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

Le Conseil de la Bourse a donné, en date du 16/12/2021, son accord de principe quant à l'admission des actions de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » au marché principal de la cote de la Bourse.

L'admission définitive des 2.000.000 actions de nominal dix (10) dinars chacune reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- La présentation d'un prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- La justification de la diffusion dans le public d'au moins 30% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction ;

Le Conseil de la Bourse a, en outre, pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de la STA de mettre en place un contrat de liquidité portant sur 0,510 MDT et recommande vivement l'augmentation de ce montant pour le porter au moins à 1,0 MDT.

Par ailleurs, dans le cadre de l'introduction de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » au marché principal de la cote de la Bourse, l'intermédiaire en Bourse BNA Capitaux a fourni une attestation qui confirme avoir accompli toutes les diligences et les démarches qui s'imposent auprès des instances et autorités compétentes concernées et qu'aucune autre autorisation exception faite de celle de la BVMT et du CMF n'est requise.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants (diffusion de 30 % du capital), l'introduction des actions de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 17,000 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Contexte et objectifs de l'opération :

Les actionnaires de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » ont décidé d'ouvrir le capital de la société et de l'introduire sur le marché principal de la cote de la Bourse pour répondre à certains besoins et exigences, à savoir :

- ✓ Accéder à de nouvelles sources de financement visant l'amélioration du coût de ses ressources ;
- ✓ Garantir la liquidité des titres de la société ;
- ✓ Accroître la notoriété de la société auprès de ses clients et de ses fournisseurs ;
- ✓ Bénéficier de l'avantage fiscal en réduisant le taux d'imposition de 35% à 20%.

Décisions ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 28/07/2021, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « STA » tenue le 28/07/2021 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et a donné au Conseil d'Administration tous les pouvoirs pour décider les modalités de cette opération.

Actions offertes au public :

L'introduction de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une cession de la part des actionnaires actuels de **600.000 actions** d'une valeur nominale de 10 DT chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de **30%** du capital social actuel dans le public.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- Une **Offre à Prix Ferme (OPF)** de **480 000 actions** représentant **80%** de l'offre au public et **24%** du capital de la STA au prix de 17,000 DT l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- Un **Placement Global** de **120 000 actions**, représentant **20%** de l'offre au public et **6%** du capital social de la STA auprès d'investisseurs institutionnels tunisiens désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 002 DT, centralisé auprès de la BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse.

Le placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage, ci-dessus fixées, préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à l'OPF et inversement.

1- Présentation de la société :

Dénomination sociale : Société Tunisienne d'Automobiles « STA »

Siège social : Z.I.Borj Ghorbel, la nouvelle médina, 2096 Ben Arous

Forme juridique : Société anonyme.

Législation particulière applicable :

La loi n° 2009-69 du 12/08/2009 relative au commerce de distribution en Tunisie.

La loi n°2001-66 du 10/07/2001 relative à la suppression des autorisations administratives délivrées par les services du Ministère du Commerce et de l'Artisanat.

L'arrêté du ministre du commerce, de l'industrie et du transport du 10 août 1995 tel que modifié par les arrêtés du 15 août 1996 et du 05 février 1999 et portant approbation du cahier des charges relatif à la commercialisation de matériels de transport routier fabriqués localement ou importés.

Date de constitution : 19/05/2014

Capital social : 20.000.000 dinars divisé en 2.000.000 actions ordinaires de nominal dix (10) dinars entièrement libérées.

Objet social :

La société a pour objet : concessionnaire de véhicules.

Toutes ces activités se font sur le territoire Tunisien et à l'étranger.

Et toutes opérations commerciales ; industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation

2- Période de validité de l'offre :

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public **du 21/02/2022 au 04/03/2022 inclus**.

La réception des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **21/02/2022**. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **04/03/2022**.

3- Date de jouissance des actions :

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

4- Modalités de paiement du prix :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « STA », tous frais, commissions, courtages et Taxes compris, a été fixé à **17,000 DT**, aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions de la société « STA » dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des ordres d'achat par les investisseurs désirant acquérir des actions de la société « STA » dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès de la BNA Capitaux- Intermédiaire en bourse au comptant au moment du dépôt de l'ordre d'achat.

5- Etablissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les ordres d'achat d'actions de la société « STA » exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en bourse BNA Capitaux est seul habilité à recueillir, sans frais, les ordres d'achat d'actions de la société « STA » exprimés dans le cadre du Placement Global.

6- Mode de placement, de répartition des titres et modalités de satisfaction des ordres :

L'opération proposée porte sur une offre de **600 000** actions à céder, soit **30%** du capital de la société après réalisation de l'opération. L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- ✓ Une Offre à Prix Ferme (OPF),
- ✓ Un Placement Global,

comme suit :

	Répartition de l'offre	Nombre d'actions offertes	Montant en DT	% du capital
Offre à Prix Ferme (OPF)	80,0%	480 000	8 160 000	24,0%
Placement Global	20,0%	120 000	2 040 000	6,0%
Total	100,0%	600 000	10 200 000	30,0%

Offre à Prix Ferme :

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 480 000 actions seront offertes à une seule catégorie :

Catégorie	Nombre d'actions	Montant (en DT)	En % du capital social	En % de l'offre
Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et institutionnels tunisiens sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 10 000 actions pour les non institutionnels et 100 000 actions pour les institutionnels	480 000	8 160 000	24,0%	80,0%
Total	480 000	8 160 000	24,0%	80,0%

Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital à l'issue de l'opération pour les non institutionnels.

Les 480 000 actions seront offertes aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et institutionnels tunisiens sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 10 000 actions pour les non institutionnels (soit un maximum de 0,5% du capital social de la société) et 100 000 actions pour les institutionnels (soit un maximum de 5% du capital social de la société).

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans le cadre de l'OPF n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre du Placement Global et inversement.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro du Registre National des Entreprises ;
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au Registre National des Entreprises, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à **20 actions**, ni supérieur à :

- 10 000 actions pour les non-institutionnels, soit au plus 0,5% du capital social ;
- 100 000 actions pour les institutionnels (tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement General de la Bourse), soit au plus 5% du capital social ;

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé;
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier, par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples chez un même intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités, ci-dessus, devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Placement Global :

Dans le cadre du Placement Global, **120 000 actions** représentant **20,0%** de l'offre au public et **6,0%** du capital de la société seront offertes à des investisseurs institutionnels tunisiens désirant acquérir au minimum pour un montant de **250 002 DT**.

Les ordres d'achat seront centralisés auprès de l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF, et
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus, fixées préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit à BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du demandeur (l'adresse, la nationalité, le numéro du Registre National des Entreprises) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être ni inférieur à **14 706 actions**, soit l'équivalent d'un montant minimum de **250 002 DT** ni supérieur à **100 000 actions**, soit l'équivalent d'un montant maximum de **1 700 000 DT**.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Toutefois, les actions non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l'Offre à Prix Ferme et inversement.

7- Transmission des demandes et centralisation :

Offre à Prix Ferme :

Les intermédiaires en Bourse établissent un état récapitulatif des ordres d'achat reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettent à la BVMT les états des ordres d'achat selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Placement Global :

A l'issue de l'opération de placement, BNA Capitaux intermédiaire en bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du Placement Global au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse et comporter son cachet.

8- Ouverture des plis et dépouillement :

Offre à Prix Ferme :

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de BNA Capitaux, intermédiaire en bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La Bourse procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

Placement Global :

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordres d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

9- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre.

En cas de suite positive (diffusion de 30 % du capital), l'avis précisera par intermédiaire en Bourse le nombre d'actions attribuées, les ordres retenus et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

10- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre au public connaîtrait une suite favorable (diffusion de 30 % du capital), la BVMT communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire en bourse, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire en bourse est tenu d'envoyer à Tunisie Clearing les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de Tunisie Clearing.

Tunisie Clearing a attribué, en date du 28/12/2021, aux actions de la Société Tunisienne d'Automobiles le code ISIN : TNGTFLC2986.

Le registre des actionnaires sera tenu par l'intermédiaire en Bourse, BNA Capitaux.

11- Cotation des titres :

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié au bulletin officiel de la BVMT.

12- Avantage fiscal :

Conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la loi 2010-29 du 07 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions en bourse, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi 2019-78 du 23 décembre 2019 portant loi de finances pour l'année 2020, le taux de l'impôt sur les sociétés est réduit à 20% pour les sociétés soumises à l'IS au taux de 35% et qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la BVMT au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2024, et ce, pendant cinq ans à partir de l'année de l'admission, à condition de respecter la condition du taux d'ouverture du capital au public de 30% au moins.

Par conséquent, et vu que l'introduction de la Société Tunisienne d'Automobiles porte sur la cession au public de 30% de son capital social, elle pourrait bénéficier de cet avantage fiscal.

13- Contrat de liquidité :

Un contrat de liquidité pour une période d'un an à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de la « STA », a été établi entre la BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse et les cinq actionnaires suivants de la STA, à savoir : M. Nouri CHAABANE, M. Amenallah BEN TEMESSEK, ATID SICAF, Consortium des Immobilières Maghrébines et Hôtel le Palace portant sur un montant de 1 000 000 DT et 58 800 actions.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le N°22-1069 du 19 janvier 2022, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA », de BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn

2022 - AC - 005

بلاغ الشركات

لوائح الجلسة العامة

الشركة التونسية لصناعة السيارات (في حالة تصفية)

المقر الاجتماعي: نهج طه حسين – 4000 سوسة

اثر انعقاد الجلسة العامة بتاريخ 05 جانفي 2022، تنشر الشركة التونسية لصناعة السيارات القرارات المعتمدة التالية.

اللائحة الأولى :

بعد استماعها إلى تقرير المصفي عن نشاطه خلال الفترة الممتدة من غرة جانفي إلى 30 نوفمبر 2021 تسجل جلسة المساهمين اطلاعها على ما جاء فيه.
تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الثانية :

بعد الاطلاع على وضعية أسهم الشركة لدى شركة STS تصادق جلسة المساهمين على الإذن للوسيطين STB FINANCES و BNA Capitaux لإتمام عملية البيع بالأسعار المتداوله.
تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الثالثة :

بعد الاطلاع على مدى تقدم أعمال التصفية تصادق الجلسة العامة للمساهمين على تجديد وكالة المصفي لمدة سنة ابتداء من 2021/12/27 إلى غاية 2022/12/26 مع اعتماد نفس عناصر التأجير التي تم إقرارها خلال جلسة العمل التي انعقدت بمصالح الإدارة العامة للتخصيص برئاسة الحكومة يوم 05 جوان 2018 والتي ضبطت تأجير المصفي على أساس منحة شهرية تقدر بـ30% من جرایة التقاعد بالإضافة إلى مبلغ شهري جزافي صافي بقيمة 1200د بعنوان استرجاع مصاريف تنقل.
تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الرابعة :

تعطي الجلسة العامة للمساهمين كل النفوذ للممثل القانوني للشركة للقيام بإجراءات التسجيل الخاصة بهذا المحضر و كل العمليات المتعلقة بذلك.
تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Advanced e-Technologies -AeTECH-
Z.I Ariana Aéroport 03 Rue des Métiers, Charguia II 2035 Tunis Carthage

Prolongation du délai de dépôt des candidatures pour le poste d'administrateur indépendant au conseil d'administration de AeTECH

Il est porté à la connaissance des candidats pour le poste d'un administrateur indépendant au Conseil d'Administration de la société AeTECH que le délai de dépôt des candidatures prévues pour le 31 Janvier 2022 est prolongé au 28 Février 2022 et les autres dispositions prévues à l'annonce du 07 Juin 2021 restent inchangées.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2022 - AS - 0104

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	209,764	209,791
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	143,861	143,882
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	119,889	119,905
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	129,242	129,263
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	125,251	125,269
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	125,044	125,065
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	120,376	120,910
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	48,665	48,671
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,025	35,030
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANTIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	119,046	119,064
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
11	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,544	18,546
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	130,603	130,615
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,230	1,230
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	125,821	125,837
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,267	12,269
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	176,898	176,925
17	FCP SALAMEIT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,143	12,145
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	100,612	100,628
19	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	102,755	102,771
20	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,517	14,518
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
21	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	1,963	1,965
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
22	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	66,131	66,138
23	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	137,966	137,929
24	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	107,248	107,146
25	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	111,788	111,805
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	139,258	139,353
27	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	533,775	534,099
28	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	139,074	138,946
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	174,657	175,686
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	101,840	101,715
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	132,383	132,441
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	172,211	172,099
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	149,101	149,275
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	23,253	23,208
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	91,671	92,435
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2242,121	2245,640	2248,287
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	130,681	131,078
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	220,429	221,019
39	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	3,008	2,996
40	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,700	2,692
41	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	65,913	66,323
42	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,340	1,341
43	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,246	1,247
44	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,221	1,219
45	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	106,676	109,691	109,481
46	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
47	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1187,879	1185,225	1181,993
48	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,153	13,226
49	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,465	10,505
50	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	11,880	11,964
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
51	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	88,322	88,657
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,310	1,317

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,644	110,048	110,061	
54 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	101,621	101,997	102,008	
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,869	108,419	108,436	
56 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	105,079	105,604	105,619	
57 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GREEE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,086	107,716	107,734	
58 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,883	110,403	110,419	
59 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,472	106,977	106,992	
60 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,512	103,990	104,005	
61 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	103,245	103,687	103,695	
62 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,099	107,641	107,657	
63 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,109	109,684	109,701	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	106,026	106,392	106,403	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	105,277	105,640	105,652	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,388	105,892	105,907	
67 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,652	105,162	105,177	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,146	104,565	104,581	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,957	107,294	107,304	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,691	105,202	105,217	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	102,939	103,411	103,424	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,582	108,024	108,037	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,256	103,638	103,649	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	109,904	110,351	110,364	
75 FCP HELION MONED	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	106,205	106,763	106,778	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	108,972	109,532	109,550	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
77 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,053	111,524	111,664	
SICAV MIXTES								
78 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	66,230	65,869	65,572	
79 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	99,498	97,962	98,228	
80 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,119	18,222	18,228	
81 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	289,132	289,558	289,695	
82 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2272,799	2274,785	2277,792	
83 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	70,374	70,179	70,488	
84 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	55,762	55,842	55,908	
85 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	106,930	106,935	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
86 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,901	11,840	11,790	
87 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	15,054	15,641	15,688	
88 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,964	16,074	16,082	
89 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	14,003	14,101	14,106	
90 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	9,058	9,065	
91 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	101,175	100,744	101,558	
92 FCP AL IMITIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	79,110	78,941	79,564	
93 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	81,140	82,271	
94 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	101,183	102,694	102,845	
95 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	93,645	93,983	94,243	
96 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,490	10,491	
97 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	99,459	100,487	100,569	
98 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	153,044	150,190	149,966	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
99 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	103,493	105,563	106,457	
100 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	118,376	119,800	120,112	
101 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	119,753	120,257	120,365	
102 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	186,219	189,294	189,085	
103 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	172,970	174,946	174,676	
104 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	168,703	169,934	170,330	
105 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	22,411	23,160	23,249	
106 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	144,330	145,269	
107 FCP VIEVO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	157,927	159,621	
108 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5414,084	5429,467	
109 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
110 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	89,960	92,190	92,180	
111 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/05/21	105,254	4559,325	4657,372	4658,680	
112 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,240	10,362	10,437	
113 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	168,487	169,542	169,703	
114 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10967,515	11092,632	11144,914	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
115 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	124,018	122,943	123,779	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le changement d'adresse du siège social de la Banque de Tunisie et des Emirats -BTE- et l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR TANMYA », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 28/01/2022

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
64. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
66. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

67. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
68. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
74. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
75. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
43. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
44. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910

60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000

97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/01/2022

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/01/2022

50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUIDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

DERNIERE MISE A JOUR : 28/01/2022

76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société **SICAV Axis Trésorerie** au 31 Décembre 2021, qui font apparaître un actif net de **55.825.628** dinars pour un capital de **53.212.320** dinars et une valeur liquidative égale à **109,897** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois,

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 31 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes :

TUNISIE AUDIT & CONSEIL

Lamjed BEN MBAREK

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4.1.1	<u>37 783 597</u>	<u>33 455 231</u>
Titres des Organismes de Placement Collectif		2 625 227	2 593 112
Obligations et valeurs assimilées		35 158 370	30 862 119
Placements monétaires et disponibilités		<u>18 056 786</u>	<u>26 503 293</u>
Placements monétaires	4.1.2	6 981 393	13 631 794
Disponibilités		11 075 393	12 871 499
Autres Actifs	4.1.5	<u>72 202</u>	<u>115 445</u>
TOTAL ACTIF		<u>55 912 585</u>	<u>60 073 969</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	4.1.6	49 572	54 237
Autres créditeurs divers	4.1.7	37 385	32 067
TOTAL PASSIF		<u>86 957</u>	<u>86 304</u>
ACTIF NET			
Capital	4.1.8	53 212 320	57 029 469
Sommes distribuables		2 613 308	2 958 196
Sommes distribuables des exercices antérieurs		485	357
Sommes distribuables de l'exercice		2 612 823	2 957 839
ACTIF NET		<u>55 825 628</u>	<u>59 987 665</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>55 912 585</u>	<u>60 073 969</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	467 609	1 686 202	421 118	1 351 288
Revenus des obligations et valeurs assimilées		467 609	1 617 019	421 118	1 347 764
Dividendes		-	69 183	-	3 524
Revenus des placements monétaires	4.2.2	367 839	1 576 734	488 359	2 412 388
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		835 448	3 262 936	909 477	3 763 676
Charges de gestion des placements	4.2.3	(136 563)	(514 535)	(146 403)	(559 838)
REVENU NET DES PLACEMENTS		698 885	2 748 401	763 074	3 203 838
Autres charges	4.2.4	(24 906)	(96 115)	(22 824)	(91 527)
RESULTAT D'EXPLOITATION		673 979	2 652 286	740 250	3 112 311
Régularisation du résultat d'exploitation		(449 306)	(39 464)	(205 930)	(154 472)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		224 673	2 612 822	534 320	2 957 839
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		449 306	39 464	205 930	154 472
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		102 933	174 760	93 338	168 364
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		15 909	83 416	49 249	136 719
Frais de négociation de titres		-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		792 821	2 910 462	882 837	3 417 394

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2021 au 31/10/2020	Période du 01/01/2021 au 31/12/2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	792 821	2 910 462	882 837	3 417 394
Résultat d'exploitation	673 979	2 652 286	740 250	3 112 311
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	102 933	174 760	93 338	168 364
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	15 909	83 416	49 249	136 719
Frais de négociation de titres	-	-		
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	-	(1 695 277)		(1 685 904)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(11 223 083)	(5 377 222)	(4 076 661)	23 476 804
Souscriptions				
- Capital	13 794 949	108 029 047	46 183 404	228 613 293
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 125 815)	138 458	(2 906 193)	514 032
- Régularisation des sommes distribuables	523 444	4 359 624	2 039 716	10 462 825
Rachats				
- Capital	(24 389 018)	(112 058 208)	(49 572 610)	(205 113 251)
- Régularisation des sommes non distribuables	1 946 205	(184 622)	2 424 692	(492 200)
- Régularisation des sommes distribuables	(972 848)	(5 661 521)	(2 245 670)	(10 507 895)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(10 430 262)	(4 162 037)	(3 193 824)	25 208 294
ACTIF NET				
En début de période	66 255 890	59 987 665	63 181 489	34 779 371
En fin de période	55 825 628	55 825 628	59 987 665	59 987 665
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	610 969	546 604	583 700	320 067
En fin de période	507 977	507 977	546 604	546 604
VALEUR LIQUIDATIVE	109,897	109,897	109,746	109,746
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,32%	5,06%	5,51%	5,53%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

1. PRESENTATION DE SICAV AXIS TRESORERIE

SICAV Axis Trésorerie est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003 sous le n°01-2003.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

Le dépositaire de SICAV AXIS TRESORERIE est ARAB TUNISIAN BANK (ATB), le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-2003.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; et
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 Décembre 2021, la société SICAV AXIS TRESORERIE détient trois souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 (BTA Juin 2025 et BTA Décembre 2023) valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à compter de l'exercice 2020.

3.3. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4. Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5. Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3.6. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 37 783 597 dinars au 31 Décembre 2021, détaillé comme suit :

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net	Intérêts courus/+ou- V potentiel
Obligations & valeurs assimilées			33 882 390	35 158 370	62,979%	1 275 980
Obligations			10 011 596	10 392 448	18,616%	380 852
AB SUB2016-1_7A_7,5%_21/11		10 000	400 000	402 696	0,721%	2 696
AB2008_20A_21/05		3 000	105 000	108 625	0,195%	3 625
AB09/B_15A_30/09		5 000	99 800	101 240	0,181%	1 440
AB2010_15A_31/08		7 000	186 410	189 968	0,340%	3 558
AB2010_15A_31/08		3 000	79 810	81 342	0,146%	1 532
AB2017_5A_30/04		10 000	199 000	207 654	0,372%	8 654
ABSUB2020_5A_12/2		10 000	1 000 000	1 065 131	1,908%	65 131
ATBSUB17/A_7A_15/03		15 000	1 200 000	1 263 598	2,263%	63 598
ATBSUB17/A_7A_15/03		1 000	80 000	84 240	0,151%	4 240
ATL2018-1_7A_8,5%_170718		5 000	400 000	412 519	0,739%	12 519
ATTIJ_BANK_2017_SUB_5A_31/05		20 000	400 000	413 949	0,742%	13 949
ATTIJ_LEAS_2018-01_5A_8,2%_15/06		2 000	80 000	82 876	0,148%	2 876
BH09/B_15A_31/12		5 000	115 000	115 013	0,206%	13
BHSUB2015_7,5%_7A		300	5 910	6 178	0,011%	268
BHSUB2015_7,5%_7A		1 800	35 640	37 138	0,067%	1 498
BHSUB2015_7,5%_7A		6 000	120 000	124 281	0,223%	4 281
BHSUB2015_7,5%_7A		3 500	70 000	72 497	0,130%	2 497
BHSUB2021-2_9,1%_7A_C		10 000	1 000 000	1 014 759	1,818%	14 759
CIL 2018/1_5A_10,6%_17/01		1 500	90 000	97 297	0,174%	7 297
EMP NAT 2014/C_10A_6,35%		32	1 146	1 188	0,002%	42
EMP_NAT2021/B_5A_8,8%		10 000	1 000 000	1 035 489	1,855%	35 489
HL 2015-01_7A-7,85%		2 000	40 000	41 693	0,075%	1 693
HL 2015-01_7A-7,85%		2 000	40 000	41 693	0,075%	1 693
HL 2018-01_5A-8,3%		2 000	80 000	83 173	0,149%	3 173
STB08/2_16A_18/02		10 000	250 000	261 290	0,468%	11 290
STBSUB19_7A_29/11		5 000	500 000	504 159	0,903%	4 159
STBSUB2020_1_7A_16/4		5 000	500 000	531 342	0,952%	31 342
TLSUB_2018_TMM+3%_7A_17/01		4 600	460 000	498 706	0,893%	38 706
UIB09/1_15A_17/07		38 000	758 480	773 841	1,386%	15 361
UIB09/1_20A_17/07		3 000	120 000	122 585	0,220%	2 585
UIB09/1_20A_17/07C		2 700	108 000	110 326	0,198%	2 326
UIB2011-1_20A_26082011		5 600	278 600	283 598	0,508%	4 998

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net	Intérêts courus/+ou-V potentiel
UIBSUB2016_7,4%_5A		3 000	58 800	63 487	0,114%	4 687
UIBSUB2016_7,5%_7A_060117		2 500	150 000	158 877	0,285%	8 877
Bons du trésor assimilables			23 870 794	24 765 922	44,363%	895 128
BTA 5,6 AOUT 2022		200	195 840	203 283	0,364%	7 443
BTA 5,6 AOUT 2022		300	292 560	304 859	0,546%	12 299
BTA 5,6 AOUT 2022		500	485 600	507 988	0,910%	22 388
BTA 5,6 AOUT 2022		200	192 120	203 075	0,364%	10 955
BTA 5,6 AOUT 2022		200	191 920	203 064	0,364%	11 144
BTA 5,6 AOUT 2022		200	191 720	203 053	0,364%	11 333
BTA 5,6 AOUT 2022		1 000	984 800	1 008 966	1,807%	24 166
BTA 6% AVRIL 2024		500	484 000	513 390	0,920%	29 390
BTA 6% AVRIL 2024		50	48 405	51 339	0,092%	2 934
BTA 6% JANVIER 2024		2 389	2 273 134	2 426 897	4,347%	153 763
BTA 6% JUIN 2023		100	95 950	101 555	0,182%	5 605
BTA 6% JUIN 2023		1 000	970 400	1 003 922	1,798%	33 522
BTA 6% OCTOBRE 2023		2 350	2 270 335	2 332 054	4,177%	61 719
BTA 6.3% MARS 2026		132	118 140	127 495	0,228%	9 355
BTA 6.3% OCT 2026		3 850	3 715 635	3 829 001	6,859%	113 366
BTA 6.6% MARS 2027		288	256 320	276 156	0,495%	19 836
BTA 6.7% AVRIL 2028		81	69 741	75 426	0,135%	5 685
BTA 6.9% MAI 2022 (15 ans)		150	154 515	155 573	0,279%	1 058
BTA 6% AVRIL 2023 (8 ans)		100	97 075	102 411	0,183%	5 336
BTA 6% AVRIL 2023 (8 ans)		386	376 118	392 117	0,702%	15 999
BTA 6% AVRIL 2023 (8 ans)		7 000	6 840 400	7 106 095	12,729%	265 695
BTA_6.3%_DÉCEMBRE 2023		1 000	965 000	972 324	1,742%	7 324
BTA_6.3%_DÉCEMBRE 2023		2 000	1 925 800	1 944 649	3,483%	18 849
BTA_6.5%_11 JUIN 2025		80	70 880	77 137	0,138%	6 257
BTA_6.5%_11 JUIN 2025		333	299 201	321 082	0,575%	21 881
BTA_6.5%_11 JUIN 2025		335	305 185	323 011	0,579%	17 826
Titres OPCVM		20 074	2 482 608	2 625 227	4,703%	142 619
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV		2 823	300 012	296 638	0,531%	- 3 374
MCP SAFE FUND		880	103 119	114 603	0,205%	11 484
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE		12 489	1 655 482	1 787 339	3,202%	131 857
FCP Axis AAA		3 882	423 995	426 647	0,764%	2 652
TOTAL			36 364 998	37 783 597	67,681%	1 418 599
Pourcentage par rapport à l'actif					67,576%	

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 6 981 393 dinars au 31 Décembre 2021, réparti comme suit :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net	Intérêts courus
Certificats de dépôt					
CD_AB_1,5 MDT_30J_7,75%_28012022		1 492 300	1 493 070	2,67%	770
CD_ATB_0,5 MDT_20J_7,85%_19012022		498 263	498 437	0,89%	174
CD_BIAT_2 MDT_20J_7,25%_412022		1 993 581	1 999 037	3,58%	5 456
CD_BT_1 MDT_20J_7,25%_412022		996 791	999 518	1,79%	2 727
CD_ATB_0,5 MDT_20J_7,85%_20012022		498 263	498 350	0,89%	87
CD_ATB_1,5 MDT_30J_7,85%_28012022		1 492 201	1 492 981	2,67%	780
Total		6 971 399	6 981 393	12,51%	9 994
Pourcentage par rapport à l'actif				12,49%	

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 Décembre 2021, le ratio susvisé s'élève à 19,81%.

4.1.4. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 Décembre 2021 une valeur comptable de 44 764 990 DT, soit 80,06% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Émetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt		
ETAT	1 036 677	24 765 922			25 802 599	46,15%
AB	2 156 656			1 493 070	3 649 726	6,53%
BIAT				1 999 037	1 999 037	3,58%
ATB	1 347 838			2 489 768	3 837 606	6,86%
ATL	412 519				412 519	0,74%
ATTIJARI BANK	413 949				413 949	0,74%
ATTIJARI LEASING	82 876				82 876	0,15%
BH	1 369 866				1 369 866	2,45%
BT				999 518	999 518	1,79%
CIL	97 297				97 297	0,17%
HL	166 559				166 559	0,30%

Émetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt		
MCP SAFE FUND			114 603		114 603	0,20%
FCP Axis AAA			426 647		426 647	0,76%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE			1 787 339		1 787 339	3,20%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV			296 638		296 638	0,53%
STB	1 296 791				1 296 791	2,32%
TLF	498 706				498 706	0,89%
UIB	1 512 714				1 512 714	2,71%
Total	10 392 448	24 765 922	2 625 227	6 981 393	44 764 990	80,06%

4.1.5. Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 72 202 DT contre 115 445 DT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	33 187	69 552
Retenue à la source sur BTA	39 015	45 893
Total	72 202	115 445

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 49 572 DT contre 54 237 DT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération du dépositaire	6 000	6 000
Rémunération du gestionnaire	43 572	48 237
Total	49 572	54 237

4.1.7. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 37 385 DT contre 32 067 DT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Commissaire aux comptes	13 377	12 978
État retenue à la source	5 802	6 694
CMF	5 730	6 248
Jetons de présence	5 002	5 002
Publications	6 819	519
TCL	625	596
Autres créditeurs divers	30	30
Total	37 385	32 067

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2021, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30-09-2021</u>	
Montant	63 867 157
Nombre de titres	610 969
Nombre d'actionnaires	544
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	13 794 949
Nombre de titres émis	111 486
Nombre d'actionnaires nouveaux	22
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(24 389 018)
Nombre de titres rachetés	214 478
Nombre d'actionnaires sortants	44
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	102 933
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	15 909
Régularisation des sommes non distribuables	(179 610)
Frais de négociation de titres	-
<u>Capital au 31-12-2021</u>	
Montant	53 212 320
Nombre de titres	507 977
Nombre d'actionnaires	522

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 à 1 686 202 DT contre 1 351 288 DT pour la même période de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des obligations et titres émis par le trésor				
Revenus des BTA	294 771	966 653	258 671	648 586
Revenus des obligations	172 838	650 366	162 447	699 178
Revenus des titres OPCVM				
- Dividendes	-	69 183	-	3 524
Total	467 609	1 686 202	421 118	1 351 288

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 à 1 576 734 dinars contre 2 412 388 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des certificats de dépôt	40 486	149 109	53 748	302 211
Revenus des bons de trésor à court terme	-	16 427	30 850	31 453
Revenus compte courant rémunéré	33 099	171 316	71 795	213 304
Revenus des prises en pension	294 254	1 239 882	331 966	1 865 420
Total	367 839	1 576 734	488 359	2 412 388

4.2.3 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 à 514 535 dinars contre 559 838 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	135 063	508 585	144 903	553 872
Rémunération du dépositaire	1 500	5 950	1 500	5 966
Total	136 563	514 535	146 403	559 838

4.2.4 Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 à 96 115 DT contre 91 527 DT pour la même période de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du commissaire aux comptes	4 565	15 485	3 266	12 983
Redevances du CMF	15 007	56 509	16 100	61 541
TCL	1 722	6 566	1 792	7 158
Frais de publicité	2 309	12 176	1 122	4 465
Charges diverses	1 303	5 179	543	5 180
Contribution sociale de solidarité	-	200	-	200
Total	24 906	96 115	22 824	91 527

5. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire :

5.1. Rémunération du dépositaire

La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 950 dinars TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV

5.2. Rémunération du gestionnaire

La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion est calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention.

Le montant de la commission de gestion est conforme à la convention et s'élève à 135 063 dinars TTC au titre du quatrième trimestre de l'exercice 2021.

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 31 DECEMBRE 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 mars 2021 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers trimestriels sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la SICAV BNA représentés en valeurs mobilières totalisent 85,80% de l'actif total au 31 décembre 2021.

Tunis, le 25 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes :
Samir LABIDI

BILAN
(Montants exprimés en dinars)

		Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	1 972 811	1 719 907
	- Actionset droits rattachés		1 873 792	1 621 113
	- Titres OPCVM		99 019	98 794
	Placements monétaires et		326 474	442 649
	- Placements à terme	3.2	325 317	441 760
	-Disponibilités		1 157	889
	Débiteurs divers (jetons de		27	-
TOTAL ACTIF			2 299 312	2 162 556
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	8 385	7 798
	Autres créditeurs divers	3.4	25 779	24 055
	Total passif			34 164
ACTIF NET	Capital		2 222 004	2 120 423
	Capital en nominal :	3.5	2 320 800	2 320 800
	- Capital début de l'exercice		2 320 800	2 355 800
	-Émission en nominal		-	-
	-Rachat en nominal		-	-35 000
	Sommes non distribuables	3.6	-98 796	-200 377
	Sommes distribuables :		43 144	10 280
	- Sommes distribuables de l'exercice	3.7	43 122	10 266
	-Report à nouveau		22	14
	Actif net			2 265 148
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			2 299 312	2 162 556

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Période du 01/10 au 31/12/2021	Exercice clos le 31 décembre 2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Exercice clos le 31 décembre 2020
Revenus du portefeuille titres :	4.1	-	107 135	2 889	65 714
- Dividendes des actions		-	102 228	2 889	60 595
- Revenus des titres OPCVM		-	4 907	-	5 119
Revenus des placements monétaires	4.2	5 470	21 762	7 597	30 244
Total des revenus des placements		5 470	128 897	10 486	95 958
Charges de gestion des placements	4.3	-8 384	-31 878	-7 799	-30 700
Revenus nets des placements		-2 914	97 019	2 687	65 258
Autres charges d'exploitation	4.4	-10 374	-53 897	-13 812	-55 127
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-13 288	43 122	-11 125	10 131
Régularisation du résultat d'exploitation		-	-	-46	135
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		-13 288	43 122	-11 171	10 266
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-	46	-135
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-42 862	93 689	49 936	-315
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-	8 668	-38 878	-78 568
Frais de négociation de titres		-	-776	-810	-4 858
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE		-42 862	101 581	10 248	-83 741
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		-56 150	144 703	-877	-73 610

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/10 au 31/12/2021	Exercice clos le 31 décembre 2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Exercice clos le 31 décembre 2020	
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	-13 288	43 122	-11 125	10 131
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-42 862	93 689	49 936	-315
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	-	8 668	-38 878	-78 568
	Frais de négociation de titres	-	-776	-810	-4 858
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-	-10 258	-	-33 735
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :				
	- Capital	-	-	-	-
	- Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-
	-Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
	Rachats :				
	- Capital	-	-	-7 000	-35 000
	- Régularisation des sommes non distribuables	-	-	553	3 953
-Régularisation des sommes distribuables	-	-	-46	135	
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-56 150	134 445	-7 370	-138 257
ACTIF NET	En début de période	2 321 298	2 130 703	2 138 073	2 268 960
	En fin de période	2 265 148	2 265 148	2 130 703	2 130 703
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	23 208	23 208	23 278	23 558
	En fin de période	23 208	23 208	23 208	23 208
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	100,021	91,808	91,849	96,313
	En fin de période	97,602	97,602	91,808	91,808
	TAUX DE RENDEMENT	-2,42%	6,79%	-0,04%	-3,19%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est sis à : Rue Hédi Noura - 1001 Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NC 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		1 607 746	1 831 771	224 025	80,868	-
- ARTES	7 000	51 138	42 805	-8 333	1,890	0,018
- ATL	49 975	138 881	90 955	-47 926	4,015	0,154
- ATTIJ BANK	4 000	136 600	121 656	-14 944	5,371	0,010
- BNA	7 000	79 309	54 607	-24 702	2,411	0,011
- CITYCARS	500	3 635	5 462	1 827	0,241	0,003
- EURO-CYCLE	7 000	166 439	224 434	57 995	9,908	0,079
- ONETECHHOLDING	9 680	40 322	83 935	43 613	3,705	0,018
- SAH	15 000	138 680	166 920	28 240	7,369	0,023
- SFBT	11 250	75 394	204 851	129 457	9,044	0,005
- SIAME	22 000	78 960	94 314	15 354	4,164	0,142
- SOTIPAPIER	28 000	134 680	158 368	23 688	6,992	0,100
- SOTRAPIL	15 000	204 576	192 675	-11 901	8,506	0,362
- SOTUMAG	50 000	155 000	190 750	35 750	8,421	0,379
- SOTUVER	6 117	42 960	44 605	1 645	1,969	0,018
- STAR	311	46 650	37 939	-8 711	1,675	0,013
- TPR	20 000	72 262	86 000	13 738	3,797	0,040
- UNIMED	4 281	42 260	31 495	-10 765	1,390	0,013
Titres OPCVM :		101 003	99 019	-1 984	4,371	-
- Placement obligataire SICAV	930	101 003	99 019	-1 984	4,371	0,032
Droits :		44 236	42 021	-2 215	1,855	-
- ABDA381/27	4	1	8	7	-	-
- OTH DA 1/2	9 680	44 233	42 011	-2 222	1,855	-
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
Total en Dinars		1 752 985	1 972 811	219 826	87,094	-

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2021	% de l'actif net
Compte Placement BNA	3 220	322 000	3 317	325 317	14,362
Total en Dinars	3 220	322 000	3 317	325 317	14,362

Placement à terme	Échéance	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2021
CPL LAC 100J 010222 8,25%	01/02/2022	48 000	48 590
CPL LAC 100J 040222 8,25%	04/02/2022	230 000	232 703
CPL LAC 100J 070422 8,25%	07/04/2022	44 000	44 024

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Gestionnaire (BNA Capitaux)	8 085	7 500
Dépositaire (BNA)	300	298
Total en Dinars	8 385	7 798

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Jetons de présence	75	76
Commissaire aux comptes	8 960	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	191	181
Autres (*)	16 553	14 838
Total en Dinars	25 779	24 055

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capital début de l'exercice:		
- Montant en nominal	2 320 800	2 355 800
-Nombre de titres	23 208	23 558
-Nombre d'actionnaires	120	123
Souscriptions réalisées :		
-Montant en nominal	-	-
-Nombre de titres	-	-
Rachats effectués :		
-Montant en nominal	-	-35 000
-Nombre de titres	-	350
Capital fin de l'exercice :		
- Montant en nominal	2 320 800	2 320 800
-Nombre de titres	23 208	23 208
-Nombre d'actionnaires	120	120

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Sommes non distribuables	101 581	-79 788
Résultat non distribuable de l'exercice :	101 581	-83 741
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	93 689	-315
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	8 668	-78 568
- Frais de négociation de titres	-776	-4 858
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	-	-
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	-	3 953
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-200 377	-120 589
Total en Dinars	-98 796	-200 377

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	31 décembre 2021	31 décembre 201920
Résultat d'exploitation	43 122	10 131
Régularisation lors des souscriptions d'actions	-	-
Régularisation lors des rachats d'actions	-	135
Total en Dinars	43 122	10 266

NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT**NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**

	Période du 01/10 au 31/12/2021	Exercice clos le 31 décembre 2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Exercice clos le 31 décembre 2020
Dividendes des actions	-	102 228	2 889	60 595
Revenus des titres OPCVM	-	4 907	-	5 119
Total en Dinars	-	107 135	2 889	65 714

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Période du 01/10 au 31/12/2021	Exercice clos le 31 décembre 2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Exercice clos le 31 décembre 2020
Revenus du compte placement à terme BNA	5 442	21 482	6 843	29 337
Revenus du compte bancaire BNA	28	280	754	907
Total en Dinars	5 470	21 762	7 597	30 244

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/10 au 31/12/2021	Exercice clos le 31 décembre 2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Exercice clos le 31 décembre 2020
Rémunération du Gestionnaire	8 084	30 688	7 500	29 510
Rémunération du Dépositaire	300	1 190	299	1 190

Total en Dinars	8 384	31 878	7 799	30 700
------------------------	--------------	---------------	--------------	---------------

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/10 au 31/12/2021	Exercice clos le 31 décembre 2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Exercice clos le 31 décembre 2020
Primes, indemnités et frais AGO	3 362	25 800	4 939	27 398
Jetons de présence	4 082	16 199	6 065	16 199
Redevance CMF	577	2 192	536	2 108
Honoraires du commissaire aux comptes	2 279	9 040	2 272	9 040
Autres (TCL et autres frais)	74	666	-	382
Total en Dinars	10 374	53 897	13 812	55 127

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS

Rémunérations du Gestionnaire et du Dépositaire :

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la Société.

En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque Nationale Agricole (BNA) assure les fonctions de Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- encaisser les montants des souscriptions des actionnaires entrants et régler les montants des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT.

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2021

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV–CROISSANCE » pour la période allant du premier Octobre au 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 13.818.127, un actif net de D : 13.803.500 et un déficit de la période de D : 187.590.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV–CROISSANCE » comprenant le bilan au 31 Décembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post conclusion

Les emplois en titres émis par la Banque de Tunisie représentent à la clôture de la période 10,46% du total des actifs de la société se situent ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 21 Janvier 2022

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	10 701 262,391	9 579 192,086
Actions et droits rattachés		9 337 118,107	8 778 031,502
Obligations et valeurs assimilées		797 684,000	200 332,000
Titres OPCVM		566 460,284	600 828,584
Placements monétaires et disponibilités		3 116 863,765	2 968 574,426
Placements monétaires	5	3 116 491,192	2 968 135,523
Disponibilités		372,573	438,903
Créances d'exploitation	6	0,420	31 655,705
TOTAL ACTIF		13 818 126,576	12 579 422,217
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	14 626,849	15 664,321
TOTAL PASSIF		14 626,849	15 664,321
ACTIF NET			
Capital	8	13 119 628,205	12 329 505,508
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		30,733	0,746
Sommes distribuables de l'exercice		683 840,789	234 251,642
ACTIF NET		13 803 499,727	12 563 757,896
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		13 818 126,576	12 579 422,217

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	9	13 550,000	637 547,720	9 645,050	169 259,670
Dividendes		-	611 219,720	6 353,050	154 463,670
Revenus des obligations et valeurs assimilées		13 550,000	26 328,000	3 292,000	14 796,000
Revenus des placements monétaires	10	36 048,247	138 856,100	47 562,122	209 075,025
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		49 598,247	776 403,820	57 207,172	378 334,695
Charges de gestion des placements	11	(23 789,265)	(92 460,940)	(23 082,532)	(95 752,044)
REVENU NET DES PLACEMENTS		25 808,982	683 942,880	34 124,640	282 582,651
Autres charges	12	(7 424,679)	(30 311,194)	(7 142,273)	(29 931,049)
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 384,303	653 631,686	26 982,367	252 651,602
Régularisation du résultat d'exploitation		29 564,824	30 209,103	(18 396,950)	(18 399,960)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		47 949,127	683 840,789	8 585,417	234 251,642
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(29 564,824)	(30 209,103)	18 396,950	18 399,960
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(211 577,112)	(111 068,691)	144 304,134	(754 634,547)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		8 281,796	124 433,156	23 015,116	(82 254,980)
Frais de négociation de titres		(2 678,544)	(3 968,686)	(462,750)	(1 160,788)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(187 589,557)	663 027,465	193 838,867	(585 398,713)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(187 589,557)	663 027,465	193 838,867	(585 398,713)
Résultat d'exploitation	18 384,303	653 631,686	26 982,367	252 651,602
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(211 577,112)	(111 068,691)	144 304,134	(754 634,547)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	8 281,796	124 433,156	23 015,116	(82 254,980)
Frais de négociation de titres	(2 678,544)	(3 968,686)	(462,750)	(1 160,788)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(234 224,480)	-	(535 655,520)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	601 666,192	810 938,846	(1 001 100,100)	(1 000 971,664)
Souscriptions				
- Capital	867 088,902	1 068 897,117	-	2 043,139
- Régularisation des sommes non distribuables	(4 651,734)	2 735,451	-	(37,289)
- Régularisation des sommes distribuables	44 578,328	45 248,658	-	78,071
Rachats				
- Capital	(292 690,554)	(293 239,692)	(1 043 460,275)	(1 045 503,414)
- Régularisation des sommes non distribuables	2 352,662	2 334,042	60 757,185	60 925,920
- Régularisation des sommes distribuables	(15 011,412)	(15 036,730)	(18 397,010)	(18 478,091)
VARIATION DE L'ACTIF NET	414 076,635	1 239 741,831	(807 261,233)	(2 122 025,897)
ACTIF NET				
En début de période	13 389 423,092	12 563 757,896	13 371 019,129	14 685 783,793
En fin de période	13 803 499,727	13 803 499,727	12 563 757,896	12 563 757,896
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	45 638	44 905	48 480	48 480
En fin de période	47 730	47 730	44 905	44 905
VALEUR LIQUIDATIVE	289,200	289,200	279,785	279,785
TAUX DE RENDEMENT	(1,43%)	5,23%	1,44%	(3,99%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Décembre 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus

ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2021.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 10.701.262,391 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% Actif Net
Actions & droits rattachés		5 933 429,585	9 337 118,107	67,64%
Actions		5 933 423,827	9 337 108,207	67,64%
Actions BIAT	21 020	254 371,240	1 244 888,480	9,02%
Actions Placements de Tunisie	24 731	504 339,527	1 091 626,340	7,91%
Actions UIB	55 200	596 380,800	865 812,000	6,27%
Actions Monoprix	57 600	355 380,145	264 556,800	1,92%
Actions BH BANK	26 600	195 256,089	249 800,600	1,81%
Actions BT	172 164	1 301 553,261	945 180,360	6,85%
Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,114	839 639,299	6,08%
Actions Amen Bank	24 376	197 443,947	586 315,928	4,25%
Actions AIR Liquide	10 638	1 058 264,236	1 092 735,360	7,92%
Actions BTE	1 555	29 671,220	11 171,120	0,08%
Actions CIL	19 484	72 597,890	330 078,444	2,39%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	56 562,660	0,41%
Actions ATB	3 752	27 710,250	8 592,080	0,06%
Actions UBCI	997	39 071,271	19 740,600	0,14%
Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	101 077,920	0,73%
Actions Carthage cement	100 000	201 640,820	132 100,000	0,96%
Actions One Tech HOLDING	5 572	24 145,333	48 314,812	0,35%
Actions S.F.B.T	63 200	376 542,784	1 150 808,800	8,34%
Actions ARTES	18 900	132 775,410	115 573,500	0,84%
Actions TPR	3 200	13 378,000	13 760,000	0,10%
Actions EUROCYCLES	300	7 650,000	9 618,600	0,07%
Actions SAH	10 543	131 303,960	117 322,504	0,85%
Actions Délice Holding	2 800	40 279,950	41 832,000	0,30%
Droits		5,758	9,900	0,00%
Actions BT CP 138	4	2,768	3,600	0,00%
Actions BT CP 141	7	2,990	6,300	0,00%
Actions SICAV		560 073,436	566 460,284	4,10%
SICAV RENDEMENT	5 375	560 073,436	566 460,284	4,10%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		776 000,000	797 684,000	5,78%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	176 000,000	182 984,000	1,33%
Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	614 700,000	4,45%
TOTAL GENERAL		7 269 503,021	10 701 262,391	77,53%
Pourcentage par rapport au total des actifs				77,44%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 3.116.491,192 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	2 601 000,000	2 616 869,145			18,96%
Compte à terme au 01/01/2022 (3 mois au taux de 5,75%)	28 000,000	28 322,153	92	N° 001781	0,21%
Compte à terme au 01/01/2022 (3 mois au taux de 5,75%)	783 000,000	791 979,830	92	N° 001722	5,74%
Compte à terme au 03/01/2022 (3 mois au taux de 5,75%)	219 000,000	221 456,400	92	N° 082101	1,60%
Compte à terme au 03/01/2022 (3 mois au taux de 5,75%)	62 000,000	62 695,419	92	N° 081877	0,45%
Compte à terme au 04/01/2022 (3 mois au taux de 5,75%)	126 000,000	127 397,392	92	N° 082142	0,92%
Compte à terme au 04/01/2022 (3 mois au taux de 5,75%)	33 000,000	33 365,984	92	N° 081967	0,24%
Compte à terme au 05/01/2022 (3 mois au taux de 5,75%)	57 000,000	57 624,970	92	N° 081805	0,42%
Compte à terme au 05/01/2022 (3 mois au taux de 5,75%)	60 000,000	60 657,863	92	N° 081808	0,44%
Compte à terme au 28/03/2022 (3 mois au taux de 5,75%)	150 000,000	150 056,712	90	N° 002166	1,09%
Compte à terme au 28/03/2022 (3 mois au taux de 5,75%)	313 000,000	313 118,340	90	N° 001645	2,27%
Compte à terme au 29/03/2022 (3 mois au taux de 5,75%)	61 000,000	61 015,375	90	N° 081944	0,44%
Compte à terme au 29/03/2022 (3 mois au taux de 5,75%)	709 000,000	709 178,707	90	N° 001533	5,14%
CERTIFICATS DE DEPOT	499 362,130	499 622,047			3,62%
Certificat de dépôt au 06/01/2022 (10 jours au taux de 5,75%)	499 362,130	499 622,047	10	Banque de Tunisie	3,62%
TOTAL	3 100 362,130	3 116 491,192			22,58%
Pourcentage par rapport au total des actifs		22,55%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 décembre 2021 un montant de D : 0,420 contre D : 31.655,705 à la même date de l'exercice 2020, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Cessions titres à encaisser	-	31 655,285
Dividendes à encaisser	0,420	0,420
TOTAL	<u>0,420</u>	<u>31 655,705</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 décembre 2021 un montant de D : 14.626,849 contre D : 15.664,321 à la même date de l'exercice 2020, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance CMF	1 163,638	1 081,773
Etat, retenue à la source	2 378,931	3 462,381
Commissaire aux comptes	10 684,280	10 720,167
Rémunération PDG	400,000	400,000
TOTAL	<u>14 626,849</u>	<u>15 664,321</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 décembre 2021 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2020

Montant	12 329
Nombre de titres	505,508
Nombre d'actionnaires	44 905
	10

Souscriptions réalisées

Montant	1 068 897,117
Nombre de titres émis	3 893
Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	(293 239,692)
Nombre de titres rachetés	(1 068)
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(111 068,691)
Plus (ou moins) valeurs réalisés sur cessions de titres	124 433,156
Frais de négociation de titres	(3 968,686)
Régularisation des sommes non distribuables	5 069,493

Capital au 31-12-2021

Montant	13 119
Nombre de titres	628,205
Nombre d'actionnaires	47 730
	10

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 13.550,000 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021, contre D : 9.645,050 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020
<u>Dividendes</u>				
- des actions	-	578 609,120	6 353,050	110 628,900
-des titres OPCVM	-	32 610,600	-	43 834,770
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
- intérêts	13 550,000	26 328,000	3 292,000	14 796,000
TOTAL	13 550,000	637 547,720	9 645,050	169 259,670

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 à D : 36.048,247 contre D : 47.562,122 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020
Intérêts sur compte à terme	30 182,200	115 647,011	32 595,381	132 856,631
Intérêts sur certificats de dépôt	5 866,047	23 209,089	14 966,741	76 218,394
TOTAL	36 048,247	138 856,100	47 562,122	209 075,025

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 à D : 23.789,265 contre D : 23.082,532 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020
Commission de gestion	20 390,798	79 252,231	19 785,023	82 073,181
Rémunération du dépositaire	3 398,467	13 208,709	3 297,509	13 678,863
TOTAL	23 789,265	92 460,940	23 082,532	95 752,044

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 à D : 7.424,679 contre D : 7.142,273 pour la même période de l'exercice 2020 et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020
Redevance CMF	3 398,467	13 208,709	3 297,509	13 678,862
Honoraires commissaire aux comptes	2 668,000	10 451,000	2 484,000	10 285,200
Rémunération du PDG	1 200,000	4 800,000	1 200,000	4 800,000
TCL	152,856	1 827,087	152,431	1 096,987
Autres	5,356	24,398	8,333	70,000
TOTAL	7 424,679	30 311,194	7 142,273	29 931,049

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV RENDEMENT, comprenant le bilan au 31 Décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Décembre 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

Tunis, le 25 Janvier 2022

Le Commissaire Aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Selma LANGAR

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	3	309 124 106	295 995 099
Obligations et valeurs assimilées		309 124 106	295 995 099
Placements monétaires et disponibilités	4	116 234 731	230 147 750
Placements monétaires		116 234 722	230 147 473
Disponibilités		9	277
Créances d'exploitation		-	-
TOTAL ACTIF		425 358 837	526 142 849

PASSIF

Autres créditeurs divers	5	147 689	232 974
TOTAL PASSIF		147 689	232 974

ACTIF NET

Capital	10	405 523 289	501 169 895
Sommes distribuables		19 687 859	24 739 980
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 494	1 324
Sommes distribuables de l'exercice		19 686 365	24 738 656
ACTIF NET		425 211 148	525 909 875
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		425 358 837	526 142 849

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	6	4 139 909	15 543 568	3 868 681	13 860 990
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 139 909	15 543 568	3 868 681	13 860 990
Revenus des placements monétaires	7	2 390 973	11 028 798	3 888 636	14 002 212
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 530 882	26 572 366	7 757 317	27 863 202
Charges de gestion des placements	8	(810 484)	(3 372 060)	(1 005 911)	(3 534 954)
REVENU NET DES PLACEMENTS		5 720 398	23 200 306	6 751 406	24 328 248
Autres produits		83	450	22	288
Autres charges d'exploitation	9	(139 765)	(582 670)	(175 092)	(618 818)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 580 716	22 618 086	6 576 336	23 709 718
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 820 479)	(2 931 721)	(2 476 551)	1 028 938
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 760 237	19 686 365	4 099 785	24 738 656
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 820 479	2 931 721	2 476 551	(1 028 938)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		491 908	1 905 731	477 751	1 648 789
RESULTAT NET DE LA PERIODE		6 072 624	24 523 817	7 054 087	25 358 507

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	6 072 624	24 523 817	7 054 087	25 358 507
Résultat d'exploitation	5 580 716	22 618 086	6 576 336	23 709 718
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	491 908	1 905 731	477 751	1 648 789
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	(21 659 002)	-	(23 140 553)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(39 987 180)	(103 563 542)	(53 510 647)	74 754 061
Souscriptions	128 674 303	588 748 460	387 661 434	1 124 842 166
- Capital	122 983 006	564 977 036	370 163 871	1 073 369 885
- Régularisation des sommes non distribuables	431 210	1 008 404	1 144 302	2 170 126
- Régularisation des sommes distribuables	5 260 087	22 763 020	16 353 261	49 302 155
Rachats	(168 661 483)	(692 312 002)	(441 172 081)	(1 050 088 105)
- Capital	(161 000 426)	(662 278 898)	(421 029 045)	(1 000 795 828)
- Régularisation des sommes non distribuables	(580 491)	(1 258 879)	(1 313 224)	(2 104 129)
- Régularisation des sommes distribuables	(7 080 566)	(28 774 225)	(18 829 812)	(47 188 148)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(33 914 556)	(100 698 727)	(46 456 560)	76 972 015
ACTIF NET				
En début de période	459 125 704	525 909 875	572 366 435	448 937 860
En fin de période	425 211 148	425 211 148	525 909 875	525 909 875
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	4 414 513	5 006 777	5 516 678	4 279 254
En fin de période	4 034 711	4 034 711	5 006 777	5 006 777
VALEUR LIQUIDATIVE	105,388	105,388	105,040	105,040
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,28%	5,04%	4,94%	5,04%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 Décembre 2021 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV RENDEMENT continue à appliquer ce traitement sur le stock déjà détenu à l'exception de :

- la ligne BTA 7,5% décembre 2028, acquise le 14 juin 2021 et valorisée à partir de cette date à la valeur actuelle selon la courbe de taux des émissions souveraines.
- la ligne BTA 8% novembre 2025, acquise le 15 décembre 2021 et valorisée à partir de cette date à la valeur actuelle selon la courbe de taux des émissions souveraines.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 3 : Portefeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à 309 124 106 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
<i>Obligations de sociétés</i>		24 307 300	25 287 132	5,95%
Obligations CIL	65 000	2 450 000	2 528 315	0,59%
-CIL 2016/2 7,5%	30 000	600 000	631 470	0,15%
-CIL 2017/2 7,95%	20 000	800 000	840 560	0,20%
-CIL 2020/1 10,5%	15 000	1 050 000	1 056 285	0,25%
Obligations BTK	10 000	266 300	278 940	0,07%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	266 300	278 940	0,07%
Obligations BTE	50 000	1 000 000	1 055 150	0,25%
- BTE 2016 7,4%	50 000	1 000 000	1 055 150	0,25%
Obligations BH	50 000	3 460 000	3 502 150	0,82%
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	460 000	460 000	0,11%
- BH 2021-2 TMM+2,55%	30 000	3 000 000	3 042 150	0,72%
Obligations STB	178 000	9 009 000	9 399 521	2,21%
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	1 584 000	1 649 736	0,39%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	1 625 000	1 698 125	0,40%
- STB 2019/1 10,50%	30 000	1 800 000	1 813 260	0,43%
- STB SUB 2020/1 10,50%	50 000	4 000 000	4 238 400	1,00%
Obligations TL	40 000	1 600 000	1 678 650	0,39%
- TUNISIE LEASING 2017-1 TMM+2,35%	30 000	600 000	623 370	0,15%
- TUNISIE LEASING 2021-1 9,7%	10 000	1 000 000	1 055 280	0,25%
Obligations UIB	50 000	1 000 000	1 058 250	0,25%
- UIB SUB 2016 7,4%	50 000	1 000 000	1 058 250	0,25%
Obligations ATTIJARI LEASING	30 000	600 000	630 480	0,15%
- ATTIJARI LEASING 2016- 1 7,5%	30 000	600 000	630 480	0,15%
Obligations AMEN BANK	20 000	2 000 000	2 129 860	0,50%
- AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	20 000	2 000 000	2 129 860	0,50%
Obligations BNA	100 000	1 998 000	2 065 150	0,49%
- BNA SUB 2009 5,4%	50 000	998 000	1 029 650	0,24%
- BNA SUB 2017 7,4%	50 000	1 000 000	1 035 500	0,24%
Emp ATB 2007/1	21 000	924 000	960 666	0,23%
<i>Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier</i>		269 092 383	283 836 974	66,75%
* BTA	262 677	249 092 383	263 238 974	61,91%
BTA 6,3% MARS 2026	36 401	33 507 652	36 511 279	8,59%
BTA 6,6% MARS 2027	94 739	90 070 104	95 392 430	22,43%
BTA 6% AVRIL 2023	30 000	29 075 000	30 867 620	7,26%
BTA 6% AVRIL 2024	15 000	14 385 000	15 345 670	3,61%
BTA 6% FEVRIER 2022	4 000	3 881 000	4 167 483	0,98%
BTA 7,5% DECEMBRE 2028	23 437	21 172 751	21 349 904	5,02%
BTA 6% JUIN 2023	54 100	52 150 876	54 705 570	12,87%
BTA 8% NOVEMBRE 2025	5 000	4 850 000	4 899 018	1,15%
* EMPRUNT NATIONAL	200 000	20 000 000	20 598 000	4,84%
Emp NATIONAL 2021 CAT B	200 000	20 000 000	20 598 000	4,84%
TOTAL		293 399 683	309 124 106	72,70%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à 116 234 731 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS				24 987 120	25 335 796	5,96%
Certificat de dépôt à moins d'un an			25 500	24 987 120	25 335 796	5,96%
(210 jours au taux de 7,25 %)	B.T	07/06/2021	4 000	3 870 158	3 998 813	0,94%
(100 jours au taux de 7,26 %)	B.T	25/09/2021	500	492 093	499 845	0,12%
(210 jours au taux de 7,25 %)	B.T	16/06/2021	500	483 770	499 183	0,12%
(140 jours au taux de 7,26 %)	B.T	04/09/2021	2 000	1 956 067	1 993 564	0,47%
(120 jours au taux de 7,26 %)	B.T	24/09/2021	1 000	981 097	996 757	0,23%
(100 jours au taux de 7,25 %)	B.T	23/10/2021	2 000	1 968 414	1 990 656	0,47%
(100 jours au taux de 7,25 %)	B.T	24/10/2021	1 000	984 207	995 171	0,23%
(100 jours au taux de 7,24 %)	B.T	04/11/2021	1 500	1 476 342	1 490 178	0,35%
(90 jours au taux de 7,24 %)	B.T	16/11/2021	2 500	2 464 444	2 482 776	0,58%
(100 jours au taux de 7,24 %)	B.T	08/11/2021	2 000	1 968 457	1 985 646	0,47%
(110 jours au taux de 7,24 %)	B.T	08/11/2021	1 500	1 474 028	1 486 920	0,35%
(120 jours au taux de 7,24 %)	B.T	08/11/2021	1 500	1 471 722	1 484 615	0,35%
(110 jours au taux de 7,24 %)	B.T	22/11/2021	1 000	982 685	989 070	0,23%
(120 jours au taux de 7,24 %)	B.T	22/11/2021	2 000	1 962 297	1 975 065	0,46%
(120 jours au taux de 7,24 %)	B.T	23/11/2021	1 500	1 471 722	1 481 061	0,35%
(130 jours au taux de 7,24 %)	B.T	19/11/2021	1 000	979 617	986 476	0,23%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				15 095 799	15 191 859	3,57%
Prise en pension BTA Avril 2023, 6% BIAT du 21/12/2021 au 19/01/2022, taux de 7,25%				5 000 786	5 011 864	1,18%
Prise en pension BTA Avril 2023, 6% AMEN BANK du 23/11/2021 au 31/01/2022, taux de 7,24%				799 263	805 532	0,19%
Prise en pension BTA Février 2027, 7,2% AMEN BANK du 13/11/2021 au 31/01/2022, taux de 7,24%				798 969	806 843	0,19%
Prise en pension BTA Octobre 2026, 6,3% AMEN BANK du 30/10/2021 au 31/01/2022, taux de 7,25%				2 499 454	2 531 166	0,60%
Prise en pension BTA Juin 2025, 6,5% AMEN BANK du 16/11/2021 au 28/02/2022, taux de 7,24%				999 176	1 008 420	0,24%
Prise en pension BTA Novembre 2030, 8% AMEN BANK du 03/12/2021 au 28/02/2022, taux de 7,25%				1 999 116	2 010 791	0,47%
Prise en pension BTA Juin 2025, 6,5% AMEN BANK du 07/12/2021 au 31/03/2022, taux de 7,25%				1 999 432	2 009 498	0,47%

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% actif net
Prise en pension BTA Avril 2023, 6% AMEN BANK du 23/11/2021 au 31/03/2022, taux de 7,24%				499 669	503 588	0,12%
Prise en pension BTA Juin 2025, 6,5% AMEN BANK du 20/11/2021 au 31/03/2022, taux de 7,24%				499 934	504 157	0,12%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN				54 912 000	55 757 067	13,11%
(181jours au taux de TMM +1%)	B.T	06/07/2021	1 000	1 000 000	1 028 477	0,24%
(183 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/07/2021	1 461	1 461 000	1 502 372	0,35%
(173 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/07/2021	750	750 000	769 567	0,18%
(147 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/08/2021	1 117	1 117 000	1 141 153	0,27%
(151 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/08/2021	2 300	2 300 000	2 349 366	0,55%
(153 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/08/2021	1 000	1 000 000	1 021 463	0,24%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/08/2021	1 448	1 448 000	1 478 848	0,35%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/08/2021	1 651	1 651 000	1 685 117	0,40%
(155 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/08/2021	2 539	2 539 000	2 591 062	0,61%
(159 jours au taux de TMM +1%)	B.T	27/08/2021	1 600	1 600 000	1 632 296	0,38%
(157 jours au taux de TMM +1%)	B.T	31/08/2021	765	765 000	779 953	0,18%
(161jours au taux de TMM +1%)	B.T	31/08/2021	1 290	1 290 000	1 315 214	0,31%
(161 jours au taux de TMM +1%)	B.T	02/09/2021	1 619	1 619 000	1 650 129	0,39%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	04/09/2021	336	336 000	342 353	0,08%
(162 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/09/2021	295	295 000	300 437	0,07%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/09/2021	153	153 000	155 820	0,04%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/09/2021	465	465 000	473 497	0,11%
(165 jours au taux de TMM +1%)	B.T	10/09/2021	1 883	1 883 000	1 916 808	0,45%
(166 jours au taux de TMM +1%)	B.T	11/09/2021	457	457 000	465 132	0,11%
(164 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/09/2021	1 218	1 218 000	1 238 512	0,29%
(164 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/09/2021	1 458	1 458 000	1 482 321	0,35%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/09/2021	960	960 000	975 556	0,23%
(164 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/09/2021	280	280 000	284 403	0,07%
(162 jours au taux de TMM +1%)	B.T	28/09/2021	699	699 000	709 548	0,17%
(162 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/09/2021	2 000	2 000 000	2 029 543	0,48%
(166 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/09/2021	1 000	1 000 000	1 014 772	0,24%
(160 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/10/2021	387	387 000	392 225	0,09%
(148 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/10/2021	345	345 000	348 726	0,08%
(188 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/09/2021	1 295	1 295 000	1 315 366	0,31%
(187 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/09/2021	1 641	1 641 000	1 666 546	0,39%
(208 jours au taux de TMM +1%)	B.T	04/09/2021	4 000	4 000 000	4 075 636	0,96%
(165 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/10/2021	550	550 000	556 289	0,13%
(166 jours au taux de TMM +1%)	B.T	22/10/2021	1 401	1 401 000	1 416 797	0,33%
(156 jours au taux de TMM +1%)	B.T	03/11/2021	3 486	3 486 000	3 518 661	0,83%

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% actif net
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	09/11/2021	1 000	1 000 000	1 008 417	0,24%
(160 jours au taux de TMM +1%)	B.T	06/11/2021	680	680 000	686 047	0,16%
(161 jours au taux de TMM +1%)	B.T	09/11/2021	649	649 000	654 463	0,15%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	10/11/2021	905	905 000	912 474	0,21%
(164 jours au taux de TMM +1%)	B.T	13/11/2021	98	98 000	98 763	0,02%
(160 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/11/2021	70	70 000	70 478	0,02%
(160 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/11/2021	384	384 000	386 562	0,09%
(161 jours au taux de TMM +1%)	B.T	22/11/2021	361	361 000	363 294	0,09%
(161 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/11/2021	407	407 000	409 457	0,10%
(164 jours au taux de TMM +1%)	B.T	23/11/2021	472	472 000	474 924	0,11%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	27/11/2021	1 711	1 711 000	1 720 514	0,40%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	29/11/2021	3 363	3 363 000	3 380 634	0,80%
(157 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/12/2021	657	657 000	659 610	0,16%
(150 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/12/2021	600	600 000	601 430	0,14%
(139 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/12/2021	111	111 000	111 035	0,03%
(140 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/12/2021	595	595 000	595 000	0,14%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)				19 950 000	19 950 000	4,69%
DISPONIBILITES					9	0,00%
TOTAL				114 944 919	116 234 731	27,34%

Note 5 : Autres créditeurs divers :

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 31 décembre 2021 un montant de 147 689 DT se détaillant comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Retenue à la source	81 168	151 007
Redevance CMF	37 919	51 465
TCL	5 202	7 095
Provision honoraires commissaire aux comptes	22 600	22 607
Provision honoraires PDG	800	800
<u>TOTAL</u>	<u>147 689</u>	<u>232 974</u>

Note 6 : Revenus du portefeuille - titres :

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 4 139 909 DT pour le quatrième trimestre de 2021 contre 3 868 681 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2021	Période du 01/01 au 31/12/2021	Trimestre 4 2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
- Revenus des obligations des sociétés	445 773	1 941 373	554 317	2 385 919
- Revenus des BTA & Emprunt National	3 694 136	13 602 195	3 314 364	11 475 071
TOTAL	4 139 909	15 543 568	3 868 681	13 860 990

Note 7 : Revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 à 2 390 973 DT contre 3 888 636 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 4 2021	Période du 01/01 au 31/12/2021	Trimestre 4 2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Intérêts des certificats de dépôt	511 772	3 529 470	1 843 016	8 346 103
Intérêts des comptes à terme	909 743	3 587 416	1 267 250	4 877 739
Intérêts des comptes de placement	213 404	770 929	475 777	475 777
Revenus des prises en pension	756 054	3 140 983	302 593	302 593
TOTAL	2 390 973	11 028 798	3 888 636	14 002 212

Note 8 : Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 à 810 484 DT contre 1 005 911 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	Trimestre 4 2021	Période du 01/01 au 31/12/2021	Trimestre 4 2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	694 700	2 890 337	862 209	3 029 960
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	115 784	481 723	143 702	504 994
TOTAL	810 484	3 372 060	1 005 911	3 534 954

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 à 139 765 DT contre 175 092 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 4	Période du	Trimestre	Période du
	2021	01/01	4	01/01
		au	2020	au 31/12/2020
		31/12/2021		
Redevance CMF	115 800	481 791	143 328	503 684
TCL	15 949	65 977	19 969	72 286
Contribution sociale de solidarité	-	200	-	200
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	4 590	22 593	7 841	28 251
Rémunération de personnel (PDG)	2 400	9 600	2 400	9 600
Charges diverses	1 026	2 509	1 554	4 797
TOTAL	139 765	582 670	175 092	618 818

Note 10 : Capital

Capital au 31-12-2020

Montant	501 169 895
Nombre de titres	5 006 777
Nombre d'actionnaires	3 057

Souscriptions réalisées

Montant	564 977 036
Nombre de titres émis	5 644 239
Nombre d'actionnaires nouveaux	291

Rachats effectués

Montant	(662 278 898)
Nombre de titres rachetés	(6 616 305)
Nombre d'actionnaires sortants	(360)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 905 731
Régularisation des sommes non distribuables	(250 475)

Capital au 31-12-2021

Montant	405 523 289
Nombre de titres	4 034 711
Nombre d'actionnaires	2 988

Note 11 : Autres informations

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

Le dépositaire (la Banque de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.